

Montants mensuels en euros au 01/01/2025, toutes taxes comprises, en fonction de l'âge au 01/01/2025

Tranches d'âge 	Prime commerciale HOSPITALIA PLUS, taxes et contributions comprises, à payer	Taxes et contributions	Prime commerciale hors taxes	dont frais d'acquisition	dont frais d'administration
		Cotisation INAMI 10 %		2,15 %	4,21 %

Affiliés au produit Hospitalia Plus					
• Avant le 01/01/1994 ou affiliés, après cette date, avant l'âge de 46 ans*					
moins de 18 ans	8,29 €	0,75 €	7,54 €	0,16 €	0,32 €
de 18 à 24 ans	10,39 €	0,94 €	9,45 €	0,20 €	0,40 €
de 25 à 49 ans	26,38 €	2,40 €	23,98 €	0,52 €	1,01 €
de 50 à 59 ans	32,39 €	2,94 €	29,45 €	0,63 €	1,24 €
60 ans et plus	58,40 €	5,31 €	53,09 €	1,14 €	2,24 €
• Après le 01/01/1994, entre 46 et 49 ans* (+5%)					
46 à 49 ans	27,70 €	2,52 €	25,18 €	0,54 €	1,06 €
50 à 59 ans	34,00 €	3,09 €	30,91 €	0,66 €	1,30 €
60 ans et plus	61,31 €	5,57 €	55,74 €	1,20 €	2,35 €
• Après le 01/01/1994, entre 50 et 54 ans* (+10%)					
à 49 ans**	29,01 €	2,64 €	26,37 €	0,57 €	1,11 €
50 à 59 ans	35,61 €	3,24 €	32,37 €	0,70 €	1,36 €
60 ans et plus	64,20 €	5,84 €	58,36 €	1,25 €	2,46 €
• Après le 01/01/1994, entre 55 et 59 ans* (+50%)					
55 à 59 ans	48,46 €	4,41 €	44,05 €	0,95 €	1,85 €
60 ans et plus	87,48 €	7,95 €	79,53 €	1,71 €	3,35 €
• Après le 01/01/1994, à partir de 60 ans* (+70%)					
à 59 ans**	54,89 €	4,99 €	49,90 €	1,07 €	2,10 €
60 ans et plus	99,09 €	9,01 €	90,08 €	1,94 €	3,79 €

* A la date de début de l'affiliation

** Âge au 1er janvier de l'année d'affiliation

Tranches d'âge 	Prime commerciale GARANTIE « MALADIES GRAVES », taxes et contributions comprises, à payer	Taxes et contributions	Prime commerciale hors taxes	dont frais d'acquisition	dont frais d'administration
		Taxe d'assurance 9,25 %		2,15 %	4,21 %

Affiliés à la Garantie Maladies Graves					
moins de 18 ans	0,33 €	0,03 €	0,30 €	0,01 €	0,01 €
de 18 à 24 ans	0,41 €	0,03 €	0,38 €	0,01 €	0,02 €
de 25 à 49 ans	1,11 €	0,09 €	1,02 €	0,02 €	0,04 €
de 50 à 59 ans	1,36 €	0,12 €	1,24 €	0,03 €	0,05 €
60 ans et plus	2,48 €	0,21 €	2,27 €	0,05 €	0,10 €

Il n'y a aucune majoration de la prime de la Garantie « Maladies graves ».